

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 15 DECEMBRE 2015

**Délibération**  
n° 2015.12.386

**Appel à projets**  
**"Produit du futur" :**  
**versement des**  
**subventions aux**  
**lauréats**

**LE QUINZE DECEMBRE DEUX MILLE QUINZE à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **09 décembre 2015**

**Secrétaire de séance** : Stéphane CHAPEAU

### **Membres présents** :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Danielle BERNARD, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Martine FRANCOIS ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Isabelle LAGRANGE, Bertrand MAGNANON, Annie MARC, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

### **Ont donné pouvoir** :

Michel GERMANEAU à Mireille BROSSIER, Gérard DEZIER à Denis DOLIMONT, Samuel CAZENAVE à Isabelle LAGRANGE, Armand DEVANNEAUX à Anne-Marie BERNAZEAU, Maud FOURRIER à Jacky BONNET, Joël GUITTON à Véronique DE MAILLARD, André LANDREAU à Catherine DEBOEVERE, Elisabeth LASBUGUES à Danielle CHAUVET, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Françoise LEGRAND à Philippe VERGNAUD, Annie MARAIS à François NEBOUT, Catherine MAZEAU à Bernard CONTAMINE, Bernard RIVALLEAU à Jacky BOUCHAUD, Olivier RIVIERE à Patrick BOURGOIN, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN à Jean-Philippe POUSSET

### **Excusé(s)** :

Françoise COUTANT

### **Absent(s)** :

Michel GERMANEAU, Gérard DEZIER, Samuel CAZENAVE, Armand DEVANNEAUX, Maud FOURRIER, Joël GUITTON, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Françoise LEGRAND, Annie

*Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême*

MARAIS, Catherine MAZEAU, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Elisabete  
SERRALHEIRO COSKUN

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 DECEMBRE 2015****DELIBERATION  
N° 2015.12.386**ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /  
POLITIQUE DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE  
L'INNOVATIONRapporteur : **Monsieur BOUCHAUD****APPEL A PROJETS "PRODUIT DU FUTUR" : VERSEMENT DES SUBVENTIONS AUX LAUREATS**

Le projet d'agglomération, adopté en décembre 2014, a inscrit le développement économique et l'emploi comme priorités.

A cet effet, par délibération n° 260 du 4 décembre 2014, GrandAngoulême a engagé un programme général de soutien à l'économie et l'emploi reposant sur les priorités suivantes :

- l'innovation,
- l'entrepreneuriat,
- l'enseignement supérieur, la recherche et le transfert de technologie,
- le développement de nouveaux secteurs d'activités,
- la promotion de nos savoir-faire et de la qualité de notre environnement.

L'appel à projets « PRODUIT DU FUTUR », co-financé par la région Poitou-Charentes, qui s'est déroulé du 26 mai au 30 octobre 2015 fait partie intégrante de ce programme d'actions et en constitue un des piliers. Il vise plus particulièrement à faire émerger – au moyen d'une dotation financière et d'un accompagnement par des experts – les produits ou services de « demain » et d'en lancer la commercialisation à court terme.

Pour cette première édition, 16 projets ont été présentés, témoignant de l'intérêt d'un tel dispositif pour les entreprises en phase de pré-industrialisation et pré-commercialisation de produits ou services.

Après audition des candidatures par le Grand Jury (membres : GrandAngoulême, Conseil Régional, CCI Angoulême, Chambre des Métiers, Réseau des Professionnels du Numérique-SPN, Agence Régionale de l'Innovation et EI.CESI), 5 projets ont été retenus et sont proposés comme lauréats de l'Appel à Projets « PRODUIT DU FUTUR ».

Une dotation d'un montant de 44 000 € par entreprise est apportée afin de leur permettre de finaliser le prototype et d'en lancer la commercialisation.

Les entreprises lauréates de « PRODUIT DU FUTUR » pour cette édition 2015 sont les suivantes :

Entreprise	Intitulé du projet	Dotation
SENSEARTH (Saint-Michel)	Sonde Sensearth : outil moderne de gestion de l'environnement, dédié à l'agriculture raisonnée	44 000 €
EasyDriver (Angoulême)	Steerity.com : plate-forme de e-driving	44 000 €

ITECA (Angoulême)	Witty 3D : logiciel d'aide au diagnostic et à la maintenance basé sur l'intelligence artificielle, la visualisation 3D et l'interactivité.	44 000 €
UDO ! (Nersac)	Fabrication et commercialisation de la machine d'impression 3D "U DO"	44 000 €
JF DEVELOPPEMENT (Saint-Michel)	PICTOVICI : application numérique pour la communication de tous	44 000 €
	<b>TOTAL</b>	<b>220 000 €</b>

Une convention définissant les modalités de versement de l'aide sera établie entre GrandAngoulême et chaque entreprise lauréate.

Vu l'avis favorable de la commission ressources et perspectives du 25 novembre 2015,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** le versement de la subvention d'un montant de 44 000 € maximum aux lauréats de l'appel à projets « PRODUIT DU FUTUR » précisés ci-dessus.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions à venir,

**D'IMPUTER** la dépense au budget principal - chapitre 67.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>21 décembre 2015</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>21 décembre 2015</b>